

LE GALLICAN

REVUE DE L'EGLISE GALLICANE - ISSN 0992 - 096X



La Succession de Bossuet

n'est pas prête de s'éteindre

LE
GALLICAN

2,30 € La voix de l'Eglise de l'Equilibre et du Bon Sens AVRIL 2004

Journal fondé en 1921 par Mgr Giraud

C'est ainsi que s'est appelée l'Eglise Catholique en France depuis l'évangélisation des Gaules jusqu'en 1870.

Respectueuse de la papauté, elle possédait néanmoins certaines limites à sa puissance; elle enseignait en particulier que le pouvoir des évêques réunis en concile était plus grand que celui du pape. Pourtant en 1870 eut lieu à Rome la proclamation du dogme de l'infailibilité pontificale qui consacra l'abdication de l'épiscopat devant l'omnipotence du pape.

En France, un mouvement de résistance fut emmené par le Révérend Père Hyacinthe Loyson qui obtint par décret du Président de la République l'autorisation d'ouvrir un lieu de culte au nom de l'Eglise Gallicane le 3 décembre 1883. Après la loi de 1905 entérinant le principe de séparation des Eglises et de l'Etat, le courant gallican va s'organiser plus librement sous la houlette de Mgr Vilatte.

A partir de **1916** le village de **Gazinet** - dans le bordelais - devint le symbole de la résistance gallicane et du renouveau gallican. **L'association culturelle saint Louis** fut créée par Monseigneur Giraud le **15 février 1916**.

Le siège de l'Eglise et de la culturelle saint Louis est aujourd'hui à Bordeaux: - chapelle primatiale Saint Jean-Baptiste, 4 rue de la Réole, 33800 Bordeaux.

La paroisse saint Jean-Baptiste existe **sans discontinuité** depuis le 24 juin 1936. Elle a été fondée par Monsieur l'Abbé Junqua en 1872 et fut continuée par le Père Jean (*Monseigneur Brouillet*) 1936, puis par le Père Patrick (*Monseigneur Truchemotte*) 1960. Depuis 1987 le Père Thierry (*Monseigneur Teyssot*) assure le service permanent du culte gallican (messes, baptêmes, mariages, communions, funérailles, bénédictions) en la chapelle saint Jean-Baptiste.

Cette tradition bien gauloise de résister aux empiétements de la curie romaine a pris jadis le nom de **gallicanisme**.

Le plus illustre représentant de ce courant fut le grand **Bossuet**, évêque de Meaux (XVIIème siècle), qui rédigea les **quatre articles gallicans de 1682** signés par l'assemblée des évêques de France. Bossuet ne fit d'ailleurs que reprendre les décisions du **concile de Constance** (1414-1418) qui rappela (conformément à la règle en usage dans l'Eglise universelle et indivise du premier millénaire) que le **concile oecuménique** (assemblée de tous les évêques) était **l'organe suprême en matière d'autorité et d'enseignement au sein de l'Eglise**.

L'Eglise Gallicane aujourd'hui

Ses croyances

En tant qu'**Eglise chrétienne**, pour y adhérer, il faut avoir reçu le baptême ou désirer le recevoir.

En tant qu'**Eglise de tradition catholique**, pour y adhérer, il faut connaître et admettre l'un des credos suivants, qui contiennent les articles fondamentaux de la foi catholique: - des Apôtres, de Nicée-Constantinople, de saint Athanas.

En tant qu'**Eglise apostolique**, pour y adhérer, il faut connaître et admettre dans leur contenu traditionnel les sept sacrements: baptême, confirmation, réconciliation, eucharistie, onction des malades, ordre et mariage; tous les

l'Eglise **Gallicane**

commandements divins, lesquels sont synthétisés dans ce passage de l'Evangile: "**tu aimeras ton Dieu de tout ton coeur, de toute ton âme et de tout ton esprit, et tu aimeras ton prochain comme toi-même**".

Ses tolérances

Acceptation du mariage des prêtres et des évêques - Diaconat féminin - Rejet de la confession obligatoire - Administration du sacrement de communion sous les deux espèces - Bénédictions ponctuelles du remariage des divorcés - Bannissement des excommunications - Liberté en matière de jeûne et d'abstinence - Participation des fidèles au gouvernement de l'Eglise - Election des évêques par le clergé et les fidèles - Prise en considération du monde animal dans la réflexion de l'Eglise.

Le Mystère de l'Eglise

Saint Cyprien de Carthage a donné la meilleure définition de **l'unité de l'Eglise**:

- "*L'épiscopat est un tout, que chaque évêque reçoit dans sa plénitude. De même que l'Eglise est un tout, bien qu'elle s'étende au loin dans une multitude d'Eglises qui croissent au fur et à mesure qu'elle devient plus fertile.*"

"*A quelque Eglise que les évêques soient attachés*" a dit Saint Jérôme, "*à celle de Rome ou à celle de Constantinople, ou encore à celle d'Alexandrie, ils méritent le même respect et possèdent le même sacerdoce.*"

Aujourd'hui pas plus qu'hier, aucun évêque particulier n'a le droit de prétendre représenter seul l'Eglise Universelle. Chaque évêque représente son Eglise et ce sont ces évêques assemblés qui représentent toute l'Eglise. Ainsi, tous les évêques étant premiers pasteurs, peuvent valablement dans leur Eglise, ce que le pape évêque de Rome, peut dans la sienne.

La puissance des évêques n'est donc pas une émanation de la plénitude de pouvoir que s'arroge la papauté, mais une participation de l'autorité divine qui réside en Jésus-Christ, pontife éternel et chef souverain de son Eglise.

Et pourtant, en 1870, le Pape Pie IX s'attribuait par la voix du concile du Vatican une suprématie sur tous les hommes dans les matières de foi et de morale; suprématie fondée sur un prétendu privilège d'infailibilité, usurpant ainsi tous les attributs du Christ.

De la sorte, en subordonnant les évêques à un pouvoir souverain, ce concile en faisait uniquement les vicaires de l'un d'entre eux, et cela contrairement à l'ancienne constitution de l'Eglise qui a toujours déclaré que:

- "*les évêques tiennent leur autorité de Dieu même.*"



Editorial

L'ordination d'un nouveau prêtre est toujours une grâce pour l'Eglise. Celle-ci ne peut se maintenir sans la présence et le service de ces témoins du Christ. Ils annoncent la Parole de Dieu et administrent les sacrements de la vie chrétienne.

L'année dernière déjà, j'avais eu la joie de conférer la prêtrise au Père Jean-Pierre Armengaud pour épauler le ministère actif du Père Jean-François Prévôt de Caussade. Cette année, c'est le jeune diacre (25 ans en septembre) Raphaël Steck qui a été ordonné prêtre le 17 avril en Alsace. Le 4 juillet prochain, dans la Loire, ce sera au tour du Frère Robert Mure de recevoir la prêtrise.

L'évêque que je suis maintenant depuis 17 ans - déjà ! - ne peut que savourer et apprécier à leur juste valeur ces dons du Ciel établis pour le service des communautés chrétiennes.

Dimanche 25 avril à Caussade, pour la fête de la paroisse Saint Expédit, j'ai également eu la joie d'incardiner un nouveau diacre présenté l'an dernier lors de cette même fête par le Père Bernard Sentilles, de Tarbes. Le Frère Laurent Eplé, ordonné diacre par l'Eglise Catholique Romaine dans ce qui était alors l'Algérie française est aujourd'hui un jeune retraité établi dans le département du Var. Il y possède une très jolie chapelle et se dévoue dans le scoutisme. Notre synode a donné son accord de principe pour que l'ordination sacerdotale lui soit conférée l'année prochaine.

T. TEYSSOT

Sommaire

1 Saint Joseph
Un Homme d'Exception

2 A la Mémoire
de Bossuet

3 Vie de l'Eglise

LE GALlicAN
REVUE DE L'EGLISE GALlicANE - ISSN 0992-096X

Journal Trimestriel 4 rue de la Réole - 33800 BORDEAUX

☎ 05.56.31.11.96 - Fax 05.46.04.07.13

Adresse de Messagerie Internet: gallican@gallican.org

Site Web: <http://www.gallican.org>

Saint Joseph un

Homme d'Exception

Est-il une figure plus noble que celle de Saint Joseph, l'époux de Marie, Mère du Christ ? Joseph est ce qu'on appellerait aujourd'hui un homme d'exception. L'Evangile de Mathieu le désigne comme un homme juste. Il n'y a pas de méchanceté en lui. On l'imagine doté d'une force intérieure peu commune, honnête, loyal, endurant, persévérant, n'ayant qu'une parole.

Tel Jean Valjean, figure emblématique des Misérables, Joseph est capable d'assumer des choses qui dépassent de loin la commune mesure. Mais sans la Foi qui le guide, son aventure demeure impossible. Sa vie se décline avant tout comme un acte de Foi.

LE CONTEXTE

Fils de Jacob (Mathieu 1,16) Joseph appartient à la tribu royale de Juda, lignée de l'illustre roi David. Ses origines glorieuses ne l'empêchent pas d'exercer la profession de charpentier, un métier qui dans la Palestine du temps de Jésus suppose de la force et de l'habileté, ainsi qu'une solide capacité de résistance au feu brûlant du soleil. C'est un homme sans doute initié très jeune en l'art de bâtir, à l'instar de la confrérie des compagnons du Moyen-Age.

La modestie des ressources de la Sainte Famille est bien expliquée par (Luc 2,7): parce qu'il n'y a "pas de place pour eux dans l'hôtellerie", le couple providentiel se réfugie dans une crèche pour la naissance de l'Enfant-Dieu. Joseph appartient donc à l'immense catégorie des "petites gens", des humbles sur le labeur et les souffrances desquels repose tout l'édifice social.

Ceci explique la débrouillardise de l'Enfant Jésus à douze ans (Luc 2,41-46), capable de s'assumer seul dans la grande ville cosmopolite de Jérusalem, à l'insu de ses parents. La rudesse et la précarité des conditions de vie de l'époque forgent sans doute très tôt les caractères. Faire face à l'adversité y est une nécessité vitale.

La Palestine du temps de Joseph est un pays occupé par l'armée romaine, pas facile donc d'y exister librement. La pression militaire est constante et les soldats ne sont pas toujours aussi bien disposés que le centurion de l'Evangile (Mathieu 8,5-10). Un roi exerce son influence, Hérode, monarque méprisé et craint par le peuple. C'est un malade qui n'hésite pas à faire assassiner deux de ses fils pour les écarter du pouvoir. Au temps de la naissance du Christ, il sera tristement célèbre pour le "massacre des saints innocents" (Mathieu 2,16).

UN HOMME JUSTE

C'est ainsi que l'Evangile de Mathieu (1,19) désigne Joseph, lorsque la grossesse de Marie commence à être connue. Il a conscience de ne pas en être l'initiateur, mais demeure sans rancune; son souhait: simplement se séparer de sa fiancée, dans le respect et la dignité. La cruelle loi de Moïse pourrait aiguïser les appétits de vengeance. La condamnation à mort de la femme adultère est prescrite en guise de châtement.

Dans le village de Nazareth, la grossesse de Marie devient publique, même si Joseph prend toutes les précautions pour ne pas l'ébruiter (Mathieu 1,19). Marie doit fuir dans les montagnes où elle se réfugie trois mois chez sa cousine Elisabeth (Visitation - Luc 1,56). Il faut l'intervention du courant miraculeux, un songe est envoyé à Joseph (Mathieu 1,20-21) pour que celui-ci arrête, par le mariage, ceux qui veulent appliquer la peine de mort.

Deux choses importantes me semblent à souligner dans cet épisode.

La première concerne directement Joseph. Il faut une Foi extraordinaire pour admettre, sur un simple songe, l'intervention divine dans la grossesse de sa fiancée. Se réveiller et se dire: ce n'était pas un rêve... Si l'on admet que le songe est un rêve inspiré d'En-Haut !

La deuxième est plus incisive, plus insidieuse, elle porte le nom venimeux de rumeur. Même si le mariage de Joseph et Marie met fin - officiellement - aux menaces de mort planant sur la jeune fille, la rumeur existera toujours dans le village de Nazareth... Jésus enfant, adolescent puis jeune homme recevra certainement en pleine figure les ragots colportés sur sa mère, à l'école, dans la rue ou lors des fêtes du village. Ce sont des choses qui font mal et qui peuvent blesser, marquer un enfant. Cela explique que bien plus tard, lorsqu'on présente au Seigneur la femme adultère, en agitant le spectre de la terrible sanction, Jésus, d'habitude si prompt à répondre, reste d'abord silencieux, puis se met à écrire sur le sol (Jean 8,6). Une émotion bien compréhensible l'envahit, le souvenir des sarcasmes qui accablaient sa mère gronde en lui. Ensuite, il sauve la vie de la femme par une formule désormais célèbre: "que celui qui n'a jamais péché lui jette la première pierre" (Jean 8,7).



état de veille seulement, le message de l'ange ? Notons que le charisme du songe est aussi adressé aux mages (Mathieu 2,12). L'Apôtre Paul semble y répondre dans ses épîtres en écrivant: "Il y a diversité de dons, mais c'est le même Esprit; diversité de ministères, mais c'est le même Seigneur; diversité d'opérations, mais c'est le même Dieu qui opère tout en tous. Or, à chacun la manifestation de l'Esprit est donnée en vue du bien commun. En effet, à l'un est donnée par l'Esprit une parole de sagesse; à un autre, une parole de connaissance, selon le même Esprit; à un autre, la foi, par le même Esprit; à un autre, le don des guérisons, par le même Esprit; à un autre, le don d'opérer des miracles; à un autre, la prophétie; à un autre, le discernement des esprits; à un autre, la diversité des langues; à un autre, l'interprétation des langues. Un seul et même Esprit opère toutes ces choses, les distribuant à chacun en particulier comme il veut" (1 Corinthiens 12,4-11).

PUISSANCE DU COURANT MIRACULEUX

Les événements qui entourent la naissance du Christ révèlent la présence de **deux courants antagonistes**. D'abord le courant miraculeux, le Fils de Dieu vient en personne, sa famille est donc, d'une certaine façon, prise en charge par ce courant protecteur: visite de l'ange Gabriel à Marie (Annonciation - Luc 1,26-38), songes envoyés à Joseph (Mathieu 1,20-21; 2,13-14 et 2,19-22), offrandes providentielles des mages permettant à la sainte famille de s'installer un temps en Egypte, dans l'attente de jours meilleurs (Mathieu 2,11-23).

A l'inverse, rien n'est épargné aux parents de Jésus: menaces sur la vie de Marie, pauvreté matérielle au moment de la naissance de l'Enfant-Dieu, fureur exterminatrice d'Hérode, fuite en Egypte. Le mélange du bon grain et de l'ivraie évoque un monde bien réel, notre terre, théâtre de l'affrontement permanent du bien et du mal.

Pourquoi le Ciel parle-t-il toujours à Joseph par le canal du songe ? Pourquoi Marie reçoit-elle, en

UNE FAMILLE DE CROYANTS

L'Évangile de Luc fait ressortir cette particularité du couple formé par Joseph et Marie. Le huitième jour après la naissance de l'Enfant, le rite de la circoncision est pratiqué (Luc 2,21). La présentation de Jésus au Temple de Jérusalem a lieu quarante jours après sa nativité, conformément à la loi de Moïse, et ses parents font le voyage (fête du 2 février - Luc 2,22-38). Marie y accomplit en sus les rites prescrits aux femmes par la loi mosaïque.

Chaque année, selon ce que nous dit Saint Luc, Joseph et Marie se rendent en pèlerinage à Jérusalem pour la fête de la Pâque (Luc 2,41). L'Enfant ne semble pas toujours d'un caractère facile. A douze ans, il fausse compagnie à ses parents qui le retrouvent après plusieurs journées de recherche (Luc 2,42-50).

Marie pose alors une question qui, à elle seule, contient tout un **programme d'éducation!** "Mon fils, pourquoi nous as-tu fait cela ? Vois, ton père et moi nous te cherchions tout affligés" (Luc

2,48). Avant toute chose, elle cherche à comprendre. C'est un signe d'intelligence. Le couple formé par Joseph et Marie révèle une famille où l'on est capable de se parler, de s'écouter, avec respect et sensibilité.

A l'âge adulte, Jésus montre une profonde connaissance, imprégnation des Ecritures. Hormis le fait de certaines "prédispositions" venues de sa nature divine, on peut en conclure qu'il devait souvent accompagner ses parents au Temple ou à la synagogue.

Les textes révèlent également le Christ comme quelqu'un de fort et de compatissant tout à la fois, c'est un signe de maturité. La force et l'autorité ne doivent point empêcher la tendresse et la sensibilité. La nature divine est une chose, mais il a fallu que la personne du Sauveur grandisse au sein d'une famille exprimant un réel équilibre pour que le "Fils de l'Homme" soit.

LES FRÈRES DE JÉSUS

Ils sont mentionnés par les Evangiles: "*N'est-ce pas là le fils du charpentier ? N'a-t-il pas pour mère la nommée Marie, et pour frères Jacques, Joseph, Simon et Jude ? Et ses soeurs ne sont-elles pas toutes parmi nous ?*" (Mathieu 15,55-56). Ailleurs, en (Mathieu 12,46-47 et 28,10), (Marc 3,31), (Luc 8,19), (Jean 2,12 et 7,3-10) et (Actes 1,14), les Saintes Ecritures révèlent leur existence.

Cela ne remet nullement en cause l'affirmation de la virginité de Marie (Luc 1,34-35). Et l'évangéliste Luc, ne voulant laisser subsister aucun doute, présente clairement l'Enfant Jésus comme "*son fils premier-né*" (Luc 2,7).

Des polémiques éclateront dès le quatrième siècle sur le thème de la "virginité perpétuelle de Marie". Il est à noter que l'Eglise primitive ne s'est pas embarrassée de telles questions. "*Tout est pur pour les purs*" écrivait déjà l'Apôtre Paul en (Tite 1,15). La notion de pureté dans l'Eglise primitive est avant tout associée au coeur, à la compassion et à la générosité. Aux tartufes, Jésus déclare: "*les publicains et les prostituées vous devancent dans le royaume de cieux*" (Mathieu 21,31-32).

Dans la pensée de l'Eglise primitive, le fait que Joseph et Marie aient pu avoir ensemble d'autres enfants après la naissance miraculeuse du Fils de Dieu **ne paraît pas choquant**.

Par contre, il faut reconnaître que les frères de Jésus ne croyaient pas en lui. Déjà, en (Mathieu

13,57) Jésus avait déclaré: "*nul n'est prophète en son pays*". Et l'Evangile de Jean affirme: "*Cependant, la fête juive des Tentés approchait. Ses frères lui dirent donc: Passe d'ici en Judée, afin que tes disciples aussi voient les oeuvres que tu fais: on agit pas en secret, quand on veut être connu. Puisque tu fais ces oeuvres là, manifeste-toi au monde. Même ses frères en effet ne croyaient pas en lui*" (Jean 7,2-5).

Ceci explique, me semble-t-il, qu'au moment de la crucifixion Jésus confie sa mère à Jean, et Jean à sa mère (Jean 19,27). Jean est le seul apôtre resté fidèle, jusqu'au bout, jusqu'à l'agonie du Golgotha. Juda a trahi, Pierre a renié, les autres apôtres sont en fuite et l'Evangile ignore totalement les frères de Jésus. On ne les retrouve, en prière avec Marie, qu'après la résurrection, comme le reste des apôtres (Actes 1,14). Mais, entre-temps, ainsi que le révèle l'Apôtre Paul dans sa première épître aux Corinthiens, Jésus ressuscité est aussi apparu à Jacques (1 Cor. 15,7), ce personnage éminent nommé par Paul "*frère du Seigneur*" (Galates 1,19), bientôt à la tête de la première Eglise de Jérusalem (Actes 12,17; 15,13 et 21,18); à ne pas confondre avec l'Apôtre Jacques, martyrisé lors de la première persécution (Actes 12,2). (cf. voir numéro d'octobre 2003 du journal *Le Gallican*)

ET JOSEPH !

La Tradition veut que celui-ci disparaisse de cette terre un peu avant le début du ministère public de Jésus. En effet, les Evangiles cessent d'évoquer sa présence lorsque débudent les miracles du Christ. Lors du premier signe, aux Noces de Cana, Jésus est seul avec sa mère (Jean 2,1-12).

L'Evangile de Marc (6,3) désigne Jésus comme le charpentier. Il exerce donc un métier pour lequel il a été bien formé. Des années durant, Joseph a dû s'employer à lui transmettre tout son art, tout son savoir. La transmission d'un métier est une chose, mais on peut imaginer que Joseph a transmis bien plus: les qualités humaines qui fondent la valeur d'une personne; le respect, l'humilité, la patience, l'endurance dans l'effort. Quiconque a travaillé dur avec les diverses corporations des métiers du bâtiment peut comprendre l'état d'esprit de Joseph. Il fut autant un père qu'un maître pour le jeune adulte Jésus.

La littérature chrétienne a toujours exalté la puissance des relations existant entre Jésus sa mère.

Cela semble juste, car les Evangiles (Jean 2,1-12 et 19,27) montrent que Marie compte beaucoup pour son fils. Il ne sait rien lui refuser, même si les noces de Cana révèlent un Jésus un peu rude à travers les paroles échangées avec sa mère. On peut y voir une pudeur et l'expression de la puissance du caractère. Les mêmes relations existaient-elles avec Joseph ?

Les Evangiles ne le disent pas, ils sont muets sur le sujet. Cela reste le jardin secret du Sauveur et appartient de toute façon à sa vie privée. La vie publique de Jésus, ses miracles et la transmission de la Parole de Dieu demeurent l'essentiel à connaître. Il fondent l'espérance et la foi chrétienne.

Mais si les Evangiles, en dehors de la naissance et de la prime enfance du Christ sont peu disert sur Joseph, cela ne signifie nullement qu'il doit être relégué au second plan, comme un personnage de moindre importance. Sans renier l'importance de Marie ni la puissance de sa prière dans la vie de l'Eglise, n'oublions pas Joseph. Il mérite notre attention et notre respect. C'est malheureusement pour beaucoup d'Eglises et de chrétiens le **saint de l'oubli**. Avec bonheur, il a un puissant Protecteur au Ciel, celui qu'il a élevé et aimé comme un fils à qui l'on transmet tout son amour. Peut-on imaginer que Jésus ait pensé à Joseph en déclarant: *"les derniers seront les premiers et les premiers seront les derniers"* (Mathieu 19,30 et 20,16 - Marc 10,31) ?

UN MYSTÉRIEUX OSSUAIRE

En lien avec l'article précédent sur Joseph et son développement sur les frères de Jésus, il est intéressant de mentionner une découverte archéologique étonnante remontant à octobre 2002.

Ce 12 octobre 2002, l'épigraphiste français André Lemaire découvre sur le flanc d'un ossuaire appartenant à un collectionneur israélien une inscription en araméen (langue parlée par le Christ et dans toute la Palestine à l'époque): *"Ya'akoV, bar Yosef, akhui di-Yeshua"*.

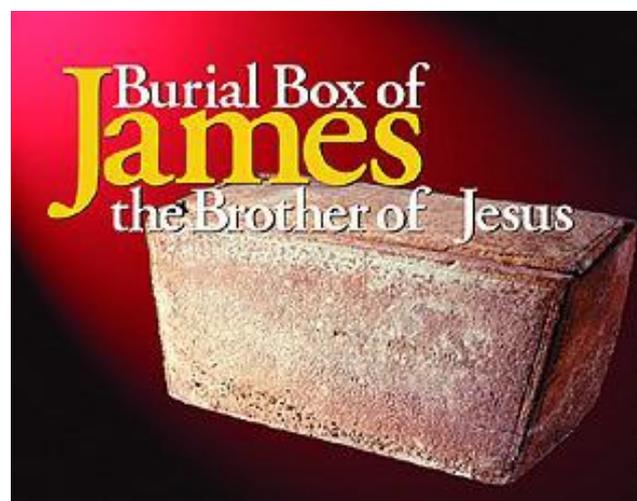
En français cela se traduit par: **Jacques, fils de Joseph, frère de Jésus**.

Outre le fait que cela serait la première preuve archéologique montrant la réalité historique de l'existence du Christ, le mystérieux ossuaire évoque le personnage de Jacques, chef de la première Eglise chrétienne à Jérusalem (cf. voir numéro d'octobre 2003 du journal *Le Gallican*), lapidé en l'an 62. L'historien juif Flavius Josephe (37-100 ap. J-C) et l'Evangile apocryphe de Saint Thomas (logia 13) le nomment "Jacques le Juste".

L'ossuaire est composé d'un petit sarcophage de pierre à l'intérieur duquel, selon la tradition juive de l'époque, on plaçait les os du défunt environ un an après sa mort. Il provient du village arabe de Silwan, près de Jérusalem.

L'authenticité de l'inscription a pu être vérifiée au moyen du microscope électronique.

André Lemaire a expliqué que l'araméen n'a été utilisé que de -20 à 70 ap. J.-C. pour les inscriptions sur les ossuaires. Les détracteurs de cette découverte qui dérange (elle remet en question les dogmes de certaines Eglises) font valoir qu'à l'époque, les prénoms de Ya'akoV, Yosef et Yeshua étaient portés par de nombreux habitants de Jérusalem. Mais selon André Lemaire, la probabilité pour que les trois prénoms sortent dans cet ordre de filiation est très ré-



duite. Un spécialiste a par ailleurs évalué à une vingtaine le nombre des habitants de Jérusalem pouvant s'appeler Jacques, avoir un Joseph pour père et un Jésus pour frère. Mais la mention d'un frère sur un ossuaire est une chose rare, ce serait seulement le second exemple connu à ce jour.

La référence à Jésus de Nazareth serait un hommage, ses disciples ne pouvant passer sous silence la relation de parenté qui le liait à Jacques, le défunt.

Sur la question des frères de Jésus soulevée précédemment dans l'article sur Joseph précisons encore:

1) Que le thème de la virginité perpétuelle de Marie n'apparaît, avec le taciturne Saint Jérôme, qu'au quatrième siècle après Jésus-Christ.

2) Qu'au sixième siècle le concile de Mâcon (585) se demande si les femmes ont une âme...

3) Qu'à partir du Moyen-Age le célibat des prêtres devient la règle pour l'Eglise latine d'Occident.

La femme et la sexualité deviennent, très vite, sujets tabous...

L'Eglise primitive, beaucoup plus équilibrée, ignorait de tels excès.

Les épîtres bibliques de l'Apôtre Paul à Tite et à Timothée veulent que l'on choisisse comme diacres, prêtres et évêques des hommes mariés et équilibrés (1 Timothée 3,1-13 et Tite 1,5-9), pour éviter les déviations et les problèmes, pour placer des hommes solides à la tête des communautés chrétiennes.

Pour sourire, les délibérations du tristement célèbre concile de Mâcon (585) révèlent aussi le canon 13; celui-ci interdit aux évêques d'avoir chez eux des chiens de garde dressés à mordre les pauvres qui viennent demander l'aumône...

l'Eglise Gallicane.

Bossuet, qui vient d'être nommé évêque de Meaux et qui est le personnage le plus marquant de cette assemblée, est chargé d'en rédiger le texte.

En voici le résumé:

LES QUATRE ARTICLES DE 1682

1) Les princes ne sont pas soumis à l'autorité de l'Eglise dans les choses temporelles.

2) L'autorité du pape est **limitée** par celle des **conciles généraux**.

3) L'autorité du pape est limitée par les lois et coutumes du roi et de l'Eglise Gallicane.

4) L'opinion du pape n'est **pas infaillible**, à moins qu'elle ne soit confirmée par l'Eglise.

Le 19 mars 1682, la déclaration est soumise à l'Assemblée du clergé de France et approuvée par l'unanimité de ses évêques... Ce qui en dit long sur l'importance du sentiment gallican à l'époque !

Les "*Quatre Articles de 1682*" sont aussitôt érigés en loi d'Etat et enseignés dans toutes les écoles. Les titulaires d'un grade universitaire de théologie promettent, sous

serment, de les respecter. C'est une véritable **charte** pour l'Eglise Gallicane. Elle fait suite à la Pragmatique Sanction de Bourges de Charles VII (1438) et à l'enseignement théologique de la très gallicane Sorbonne à Paris.

Elle repose sur une longue tradition d'indépendance de notre vieille Eglise nationale, déjà défendue par Pierre d'Ailly et Jean Gerson sur les bases définies par les conciles de Constance (1414) et de Bâle (1431): limitation des pouvoirs du Pape à un rôle d'impulsion, d'arbitrage et d'unité, réaffirmation - conformément à la règle de l'Eglise universelle et indivise (catholique et orthodoxe) du premier millénaire - de la supériorité du concile (assemblée de tous les évêques) sur le Pape.

Elle anticipe ce que devrait être l'Eglise du troisième millénaire, une Eglise plus démocratique et participative, non une monarchie absolue de droit divin telle que celle définie par le concile romain de Vatican 1 en 1870.

A la Mémoire de Bossuet

Le 12 avril 1704 mourait Jacques-Bénigne Bossuet, évêque de Meaux, célèbre pour l'élévation spirituelle de ses sermons et tenant une place immense dans la littérature française du XVIIème siècle. A l'occasion du 300ème anniversaire de sa mort il peut être utile de rappeler son rôle historique de défenseur du gallicanisme. Le titre "*d'immortel défenseur des Libertés de l'Eglise Gallicane*" lui a parfois été donné. Il rédigea en effet la célèbre "*Déclaration du clergé gallican sur le pouvoir dans l'Eglise*" (1682).

Aux côtés de Louis XIV, Bossuet jouait virtuellement le rôle de chef spirituel de l'Eglise Gallicane. En conflit avec Rome au sujet du droit de Régale (perception royale du revenu ecclésiastique des évêchés et abbayes), Louis XIV convoque en synode national l'Assemblée extraordinaire des évêques de France. Il leur demande de rappeler dans une déclaration solennelle les grands principes des Libertés de

Paradoxalement, c'est sous le règne de Louis XIV - monarque absolu lui aussi - que cette charte est adoptée. Mais le gallicanisme du Roi était plus politique que théologique. Il s'agissait moins pour lui de défendre un idéal que de fabriquer une machine de guerre à l'encontre de Rome.

Bossuet n'ignorait rien de la politique du Royaume de France mais, en bon théologien, il a dans ses définitions ramené le débat au niveau des principes, des vérités théologiques.

Il connaissait le passé actif de la tradition gallicane, ses maîtres - gallicans eux aussi - l'avaient bien formé.

ECCLÉSIOLOGIE GALLICANE

Bossuet ne pouvait ignorer la Pragmatique Sanction, ordonnance royale promulguée par Charles VII en 1438 avec l'assentiment de ses théologiens et qui limitait déjà, au profit du pouvoir royal, les droits de la cour de Rome en matière de nomination aux évêchés et aux abbayes, de perception des revenus ecclésiastiques, d'appels, d'excommunications ou d'interdits. Le concile général y était reconnu supérieur au pape, les élections des évêques et des abbés étaient rétablies. Par ce texte, Charles VII avait déjà donné à la France un statut de pur esprit gallican.

Mais tous ces décrets ne furent pas reconnus par Rome qui les condamna.

Cependant, ces condamnations ne paraissent pas avoir beaucoup ému les gallicans d'alors. Ainsi en 1461, Louis XI accorde à Pie III l'abrogation de la Pragmatique; mais le Parlement de Paris (haut lieu de résistance gallicane) refuse d'enregistrer ses lettres. En 1472, c'est un concordat véritable qui est conclu entre Louis XI et Sixte IV; mais le Parlement, qui se pose en défenseur des anciens canons, refuse encore l'enregistrement de ce concordat qui reste lettre morte.



En 1545, au concile de Latran, le cardinal de Lorraine déclare publiquement que l'Université de Paris lui a enseigné la suprématie du concile général sur le Pape, et qu'il ne peut moins faire que de défendre cette doctrine en fils soumis à sa mère éducatrice. Et il ajoute : *"Jamais un évêque de France n'admettra la déclaration du concile de Florence sur la prééminence du pape"*.

Malgré l'opposition résolue de Rome, la Pragmatique Sanction de Bourges demeure en vigueur en France jusqu'au Concordat de Bologne signé en 1516 par François 1er et Léon X; et au-delà, elle ne cesse d'inspirer la politique religieuse en France, jusque et y compris sous la Révolution et l'Empire.

LA SUCCESSION DE BOSSUET

La Révolution française donne naissance à l'Eglise Constitutionnelle. Rappelons que ses membres étaient élus par le peuple, curés et évêques, et prêtaient serment à la République, non au

Pape. La Constitution Civile du clergé édictée en 1790 reprend certains principes de l'Eglise Gallicane.

Un être exceptionnel d'esprit gallican y participe: **l'Abbé Grégoire**, (cf. voir numéro d'avril 1999 du journal *Le Gallican*) élu par le peuple évêque de Blois (ses cendres reposent aujourd'hui au Panthéon à Paris). Précurseur dans de nombreux domaines, Grégoire obtient de la Convention l'abolition complète de l'esclavage et se prononce formellement à la tribune pour l'abolition de la peine de mort. Il vote la fin de la royauté mais refuse de voter la mort du roi, souhaitant que Louis XVI soit appelé le premier à profiter du

bienfait de l'abolition de la peine capitale. Il se bat aussi pour la culture, sauve des monuments, multiplie des bibliothèques, fait établir des jardins botaniques.

L'Empire napoléonien joue un étrange double jeu. Il inscrit le gallicanisme et les quatre articles

de Bossuet dans ses catéchismes, mais signe un concordat avec le Pape par lequel Napoléon se fait même sacrer Empereur. L'ajout de 77 "articles organiques" au Concordat signé en 1802 maintient, malgré tout, une certaine forme d'esprit gallican: les "quatre articles de 1682" y sont toujours enseignés dans les séminaires.

Mais le concile romain de Vatican 1 (1870) s'efforce de signer l'arrêt de mort du gallicanisme en définissant le double dogme de "l'infailibilité et primauté universelle de droit divin du pape". En vain Monseigneur Dupanloup évêque d'Orléans s'est-il écrié que cette prétention est: "*la plus grande insolence qui se soit jusqu'ici perpétrée au nom de Jésus-Christ*". En vain fait-on remarquer que toute l'Eglise a jusqu'ici cru et enseigné le contraire, en vain rappelle-t-on que même l'Apôtre Pierre a chuté dans la Foi en reniant le Christ, en vain relit-on dans les vieux bréviaires à la leçon de Saint Léon la condamnation pour hérésie du Pape Honorius, rien ne fait dévier l'Eglise Romaine de sa volonté.

Dans le monde entier des catholiques réagissent, leur conscience se refusant de faire du pape une espèce de divinité à la façon d'un pharaon d'Egypte. On rappelle le mot de Saint Bernard: "*tu n'es pas le seigneur des évêques, mais l'un d'eux.*" Et quand l'infailibilité pontificale est proclamée, l'on se rassemble en communautés pour continuer: "l'Ancienne Eglise"...

VERS LE MOUVEMENT DE GAZINET

A Bordeaux, installé dans la chapelle Saint Jean-Baptiste de l'Abbé Junqua se condense le noyau de ce qui deviendra, après la loi de 1905, le mouvement de Gazinet. Poursuivi et persécuté, l'Abbé Junqua termine sa vie dans la misère en 1899. Le Concordat de 1802, en ne reconnaissant que les cultes catholiques-romains, protestants et israélites condamnait par avance Pierre-François Junqua et ses fidèles à la clandestinité.

Six ans plus tard, la loi de séparation du 9 décembre 1905 met fin au carcans du Concordat napoléonien. La République reconnaît désormais la liberté de conscience et de culte. En autorisant la création d'associations cultuelles elle permet l'existence de notre association cultuelle Saint Louis de Bordeaux, fondée à Gazinet en octobre 1916 par Louis Giraud.

L'Abbé Giraud, ordonné prêtre par Mgr

Vilatte en 1907 avait déjà tenté avec celui-ci de fédérer ce qui restait en France du courant gallican. Le **mouvement des cultuelles**, (cf. voir numéro d'octobre 1998 du journal *Le Gallican*) qui regroupe environ 200 cultuelles catholiques non romaines entre 1906 à 1908 connaît d'abord un certain essor.

Mais petit à petit les procès se multiplient, enlevant un par un sous des prétextes divers les églises au clergé gallican. Les manifestations des fidèles en faveur des prêtres de Mgr Vilatte sont durement réprimées par la police. Même le directeur des cultes, le protestant Louis Mejean s'évertue à faire échouer le mouvement, pour que ne soit pas menacée: "*la politique d'apaisement avec le pape...*"

Découragé Mgr Vilatte regagne l'Amérique en 1908. Le mouvement des cultuelles se désagrège lentement, beaucoup n'ont plus qu'une existence des plus précaires. Il n'est plus question pour elles de faire exercer le culte dans les églises paroissiales qu'elles ont jadis revendiquées avec tant d'enthousiasme.

Le catholicisme gallican ne subsiste que là où les fidèles ont les moyens de faire construire à leurs frais leurs propres édifices religieux.

UNE PROFESSION DE FOI

A Gazinet, commune de Gironde, l'association cultuelle Saint Louis fédère sous l'autorité de Mgr Giraud (devenu évêque en 1911) la renaissance de l'Eglise Gallicane. Le journal *Le Gallican* est créé en 1921. Mais il manque à l'Eglise Gallicane une affirmation de ses positions doctrinales. Une profession de Foi est donc promulguée. Une première ébauche est éditée vers 1930. Elle ne devient définitive qu'après plusieurs remaniements, et ce n'est qu'après la guerre qu'en novembre 1945 elle est largement diffusée.

Elle contient les "*Quatre Articles de Bossuet*", la déclaration du concile de Constance disant que le pape doit être soumis à l'Eglise et non l'Eglise soumise au pape, la partie étant inférieure au tout.

Elle rappelle l'essentiel de la Foi catholique: "*ce qui a été cru toujours, partout et par tous*", selon ce qu'a dit Saint Vincent de Lérins, doctrine contenue dans les Symboles des Apôtres, de Nicée-Constantinople et de Saint Athanase.

Mais l'originalité de la Profession de Foi de Gazinet réside dans une série de positions dont certaines seront reprises par le pape Jean XXIII, lors du concile Vatican deux.

L'abandon de la confession tribunal de la pénitence pour une forme plus fraternelle de confiance - non obligatoire - du malade spirituel au médecin de l'âme.

L'abandon des "classes" pour les cérémonies. A l'époque il y avait des mariages et des enterrements de première, seconde ou troisième classe dans les paroisses.

Le bannissement des excommunications.

Une liturgie en français (*rite de Gazinet*), plus accessible à tous et rénovée sur les bases de l'ancien rite des Gaules.

La décentralisation de l'Eglise.

La Communion sous les deux espèces. Jésus n'a-t'il pas dit: "*Buvez en tous*".

L'élection des évêques par le clergé et les fidèles.

Le rétablissement du mariage des prêtres et des évêques.

Bref, sous l'épiscopat de Mgr Giraud, **ci contre à droite**, le gallicanisme se révèle non seulement comme la défense des *Libertés Gallicanes* chères à Bossuet, mais aussi comme une façon d'envisager l'application des leçons de l'Evangile d'une façon beaucoup plus humaine.

CONTINUITÉ

Trois générations plus tard, l'exercice du culte gallican se poursuit en Gironde et bien au-delà: en Tarn et Garonne, Loire, Alsace, Portugal, Cameroun, Iles Canaries, etc. Le siège de l'Eglise et de la cultuelle Saint Louis est aujourd'hui à Bordeaux: chapelle primatiale Saint Jean-Baptiste, 4 rue de la Réole, 33800 Bordeaux.

La paroisse Saint Jean-Baptiste existe sans discontinuité depuis le 24 juin 1936. Fondée historiquement par l'Abbé Junqua en 1872, elle fut continuée par le Père Jean (Monseigneur Brouillet) 1936, puis par le Père Patrick (Monseigneur Truchemotte) 1960. Depuis 1987 le Père Thierry (Monseigneur Teysso) assure le service permanent du culte gallican (messes, baptêmes, mariages, communions, funérailles,

bénédictions) en la chapelle saint Jean-Baptiste.

L'Eglise Gallicane d'aujourd'hui, sans doute, est peu importante numériquement. On peut compter ses fidèles, ses sympathisants, ses clercs, ses lieux de culte... Et après ? L'essentiel demeure pour elle de demeurer indépendante et libre. C'est en cela que malgré sa faiblesse matérielle, qu'elle ne songe d'ailleurs pas à masquer, réside toute sa force d'attraction en puissance.

Aussi, si Dieu le veut, avec le concours de Sa Grâce, elle peut espérer conquérir au Christ les masses hostiles ou indifférentes. Les fondateurs de l'ancienne Eglise Gallicane furent des missionnaires. Ceux de la nouvelle doivent également l'être.

Si nous n'étions pas elle, où serait-elle ? Qui, à part nous, se mobilise encore autour de la Pragmatique Sanction de Bourges, des Quatre Articles de 1682, pour que soit maintenue cette liturgie gallicane typique, ces coutumes antiques, ces dévotions très particulières; tout ce qui fit l'identité d'une Eglise fondée aux temps où se répercutait encore le vibrant

écho de la Voix du Christ commandant de "*baptiser les nations en son nom*" ?

Ouvrons la préface de la réédition de 1845 du livre de Bossuet: "*la Défense de l'Eglise Gallicane*", nous y lisons ces lignes de Monsieur de Genoude:

"Commençons par établir que nous ne disons pas l'Eglise Française, mais l'Eglise Gallicane, pour indiquer que cette Eglise, née dans les Gaules, existait avant les Francs, et que par conséquent elle est indépendante des pouvoirs politiques qui se sont établis après elle dans ce pays. Elle a conquis sa puissance spirituelle sur les Romains, comme les Francs ont conquis leur présence temporelle. La religion catholique n'était pas religion d'Etat avant Constantin et l'Eglise était déjà fondée dans les Gaules."

Une dernière remarque en guise de conclusion; hasard ou volonté de la Providence, la succession apostolique de l'actuelle Eglise Gallicane - celle qui établit les évêques dans la succession des Apôtres à travers le rite bimillénaire de l'imposition des mains - passe par l'évêque Bossuet, l'immortel défenseur des libertés de l'Eglise Gallicane.



VIE DE L'ÉGLISE

Samedi 17 avril le Frère Raphaël Steck était ordonné prêtre par Mgr Thierry en l'église paroissiale protestante de Wolfisheim (Alsace), aimablement prêtée par son très oecuménique pasteur Freddy Sarg, également vice-président de la Fédération Protestante de France.

Le nouveau prêtre compte de nombreux amis qui l'aiment et le soutiennent, ainsi qu'une famille qui fait le maximum pour lui. Nous lui souhaitons un long et fécond ministère.



NOUVELLES DE LA PAROISSE SAINT EXPÉDIT 82300 CAUSSADE

par le Père Jean-François Prévôt - Curé

Dieu Exauce-t-il nos prières ?

Dieu entend-il nos prières ? Et surtout exauce-t-il nos demandes ? Cela a-t-il un sens de lui confier nos misères et nos désirs ? D'instinct, la plupart des croyants répondent "oui" à toutes ces questions. N'empêche qu'ils se posent beaucoup de questions sans trouver toujours des réponses satisfaisantes et éclairantes. Pourquoi est-ce que je prie depuis si longtemps sans être exaucé ? Pourquoi n'ai-je pas obtenu ce que je demandais ?

Parfois, on voit bien que les gens souffrent parce qu'ils se font mal entre eux. Ils se battent, ils se font la guerre... Ils se disputent... Mais ils auraient bien pu ne pas se battre, personne ne les y a forcés ! Si Dieu intervenait directement dans nos affaires, cela signifierait qu'il ne nous fait pas confiance et que, pour lui, les hommes restent toujours des enfants qui ne savent pas ce qu'ils font. Je crois que Dieu désire que nous soyons libres et responsables.

D'ailleurs, heureusement, beaucoup de gens cherchent le moyen d'empêcher le mal et de lutter contre la souffrance ! Mais parfois aussi, on ne sait vraiment pas d'où vient le mal. Un tremblement de terre, par exemple: on se dit que personne n'aurait pu l'empêcher, que l'on n'y est pour rien. Et Dieu l'a quand même laissé faire !

Alors oui, justement, il y a dans ce malheur et cette souffrance quelque chose de mystérieux et de révoltant. Mais cela ne veut pas dire que Dieu ne fait rien. Je crois qu'il est présent, proche de ceux qui souffrent, pour leur donner ou leur redonner du courage et l'envie de continuer la vie. Dieu aide ceux qui souffrent en leur redonnant confiance. Et il encourage ceux qui sont attentifs aux gens qui souffrent.

Et cela, ce n'est pas rien ! à suivre...

L'Humanité va payer cher l'abandon de Dieu

Il n'y a plus de solution humaine. Le seul qui pouvait sauver notre planète terre, c'est Dieu le Créateur. Malheureusement, une grande par-

tie de l'humanité s'est détachée de ce Dieu d'Amour. On ne respecte plus les lois de Dieu qui pourtant nous furent données pour notre bien et notre protection. Combien se moquent des Ecritures bibliques et tournent en dérision les chrétiens courageux qui osent demeurer fidèles aux enseignements évangéliques. L'histoire, les événements du passé, les récits bibliques de l'Ancien Testament devraient ouvrir les yeux de ces personnes qui entraînent tellement d'âmes dans l'abîme.

Ce qui se passe est semblable à la dégradation de l'être humain avant le déluge, avant la destruction de Sodome et Gomorrhe. On s'amusait de mauvaise manière, on buvait et mangeait à outrance, on se livrait à la perversion et à toutes les orgies. On se moquait et persécutait les personnes fidèles aux lois de Dieu. On faisait taire les prophètes qui avertissaient les populations des dangers qui pesaient sur elles, les gens refusaient d'entendre, d'écouter. On ne croyait qu'au plaisir, on refusait de croire que la patience de Dieu ferait place un jour à sa colère. Puis soudain, la Justice Divine se manifestait avec force et puissance. Les populations étaient surprises et terrifiées mais il était trop tard. Malgré ces exemples du passé qui devraient faire réfléchir l'humanité déchuë, cette dernière persiste dans cette voie de la perversion et de la dégradation et ainsi court à grande vitesse à sa perte, c'est l'aveuglement total.

La planète terre commence à entrer dans les phases convulsives. Pollution de l'air, de l'eau, de la terre et surtout des âmes viennent briser les lois de l'harmonie universelle. Lorsque l'humanité fait des brèches dans cette harmonie universelle, on peut s'attendre à en payer très chèrement les conséquences. De grâce, ouvrons les yeux sans parler des catastrophes: séismes, ouragans, inondations, tempêtes violentes, tragédies écologiques, feux de forêts, virus nouveaux, épidémies chez les êtres humains, chez les animaux. Sur la plan social, une montée vertigineuse du crime, du terrorisme, etc...

Lors de ses apparitions à la Salette, la Vierge Marie avait révélé toutes ces choses, sans oublier les avertissement de Notre-Dame à Fatima. Pour nous chrétiens gallicans, demeurons ferme dans la foi, notre foi. Nous assistons à tous ces événements et notre âme est blessée par toute cette perversion répandue autour de nous. C'est une souffrance morale qui s'ajoute encore aux difficultés morales de toute vie. Prions et continuons à marcher droit sur le chemin de la sanctification et de la fidélité à l'Eglise Gallicane, ne perdons pas courage, persévérons, abandonnons-nous totalement à Dieu, gardons notre paix, notre sérénité et notre joie, soyons unis aux coeurs de Jésus et de

Marie. Alors l'Esprit-Saint nous comblera de ses grâces et bienfaits dans les moments plus difficiles que va rencontrer l'humanité.

Nouvelles

Santé: Le Père Jean-Pierre Armengaud après quelques ennuis de santé l'été dernier et après avoir pris quelques semaines de repos assure actuellement son ministère à Toulouse en son Oratoire et sa collaboration avec la Chapelle Saint Expédit à Caussade où il est très apprécié des fidèles.

Statue: Une généreuse donatrice a offert la statue de l'Apôtre Saint Jean l'Evangéliste à la Chapelle; elle désire conserver l'anonymat. Qu'elle en soit chaleureusement remerciée.

Dimanche 1er février: Plus d'une cinquantaine de fidèles et amis de la chapelle se sont retrouvés pour la traditionnelle bénédiction et Procession des cierges. Le Christ Lumière du monde. C'est la fête de la présentation du Seigneur au Temple. Merci de votre fidélité.

Anniversaire: Tous les fidèles de la chapelle et leur curé souhaitent un bon et joyeux anniversaire pour les 80 Printemps de Mr. Albert Escoubas un ami de longue date. Que le Seigneur le bénisse et lui conserve la santé. Une messe d'action de grâces sera célébrée.

Fête de Saint-Expédit: La fête annuelle de Saint Expédit sera célébrée le Dimanche 25 avril à 16 heures. Au cours de la cérémonie quatre adultes recevront le Saint-Esprit (Confirmation) des mains de notre Père-évêque Mgr Thierry. (**Note du Gallican:** les photos de cette belle fête figurent **ci-contre**)

Communion: Dimanche 27 juin à 10 heures, quatre jeunes adultes deviendront enfants de Dieu par le baptême et recevront l'Eucharistie pour la première fois. Messe Solennelle du Saint-Sacrement à 10h30 et Procession du Saint Sacrement.



Le Gallican

**** JOURNAL TRIMESTRIEL: "LE GALLICAN"**

Administration - Rédaction - 4 rue de la Réole - 33800 Bordeaux

Tél: 05.56.31.11.96 - Fax: 05.46.04.07.13

Adresse de Messagerie Internet: gallican@gallican.org

Site web: <http://www.gallican.org>

T. TEYSSOT, directeur de la publication - Imprimé par nos soins

Commission paritaire n° 69321 - Dépôt légal à la parution

Reproduction interdite sans autorisation expresse

**** Abonnement au journal trimestriel "LE GALLICAN"**

- France: 11,50 Euros

- Etranger: 14 Euros

4 numéros par an: janvier, avril, juillet, octobre

LE GALLICAN
REVUE DE L'EGLISE GALLICANE - ISSN 0992-096X